



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Acquisition d'une parcelle de terrain - Consorts AIMON - La Giolle
Z n° 1046**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060442

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Acquisition d'une parcelle de terrain - Consorts AIMON - La
Giolle Z n° 1046**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des comités techniques de la Coulée Verte Plan Vélo, un tronçon de berge au lieudit « La Giole » a fait l'objet d'une réflexion en raison de la nidification de martins pêcheurs dans cette berge, et il est apparu nécessaire de dévier légèrement le tracé du cheminement de la Coulée Verte afin d'être le moins dommageable pour le milieu et cette espèce.

Après négociation, les Consorts AIMON, propriétaires de la parcelle jouxtant l'emprise initiale, ont accepté de céder une bande de terrain supplémentaire au lieudit « La Giole » cadastrée section Z N° 1046 pour une superficie de 187 m², permettant de dévier le cheminement lors des travaux d'aménagement.

Cette cession a été consentie conformément à l'avis du Domaine, sur une base de 0,46 €/m² représentant un prix de 86,02 € pour le terrain, auquel il y a lieu d'ajouter le montant des arbres compris dans cette nouvelle emprise (un frêne têtard et deux peupliers) pour un montant de 201,64 €. L'indemnité d'éviction revenant à Mr Thierry AIMON exploitant de la parcelle, s'élève à 64,79 €. En outre, il a été convenu que la Ville de Niort prendra à sa charge la démolition d'une cabane existante sur cette emprise.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître LOMINE Notaire associé à NIORT

Tous les frais et droits résultant de ladite acquisition seront imputés au chapitre 8200 3014 8231 2111 #01986 du Budget Espaces Verts.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER